

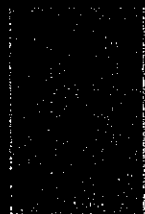


# PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : .....

Gestionnaire du relais petite enfance : .....

Période contractuelle : .....



# SOMMAIRE

PREAMBULE .....	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance .....	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet .....	6
2.1. Les moyens humains : .....	6
2.2. Le planning et les actions : .....	7
2.3. Les locaux .....	8
2.4. Le matériel .....	10
3. Le contexte territorial du Relais .....	11
4. La formalisation du projet .....	17
4.1. L'information et l'accompagnement des familles .....	17
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire .....	17
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne .....	18
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée) .....	18
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels .....	19
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur .....	19
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels .....	21
➤ Informer les professionnels sur le métier .....	21
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr .....	22
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels .....	23
➤ Organiser des ateliers d'éveil .....	24
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) : .....	26
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels .....	26
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels .....	27
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel .....	27
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) : .....	28

**Nom du relais petite enfance :** Graines d'Enfance Plaine Limagne antenne de Maringues

**Gestionnaire du relais petite enfance :** Communauté de communes Plaine Limagne

**Période contractuelle :** 01/01/2022 AU 31/12/2024



## **PREAMBULE**

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels<sup>1</sup> de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

---

<sup>1</sup> selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

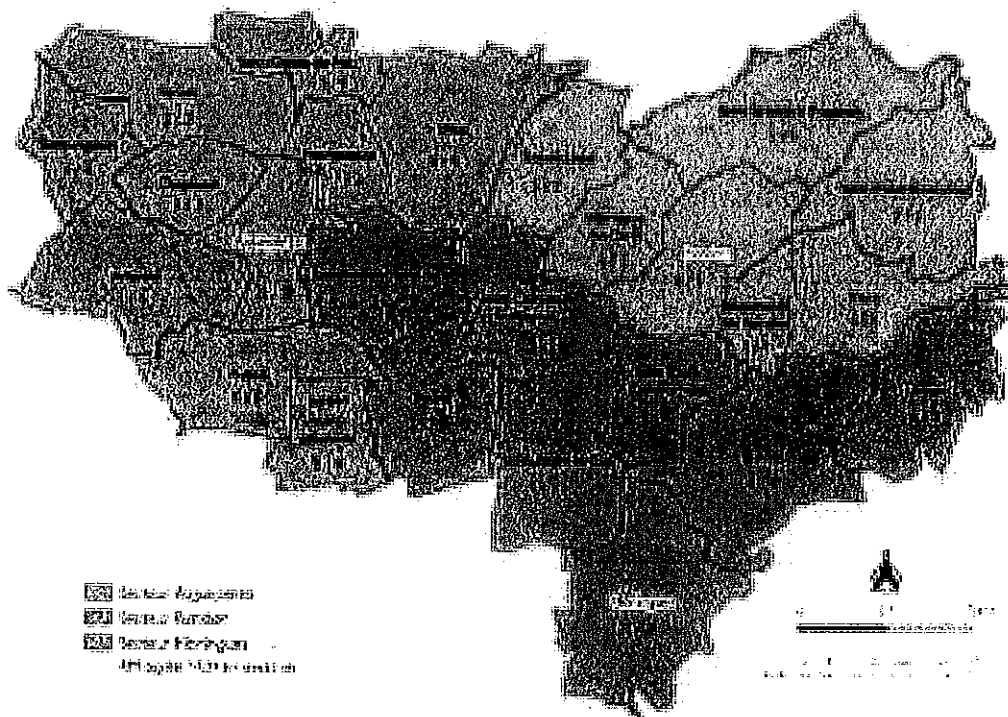
# 1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

<b>Nom du relais :</b>	
Adresse administrative : Maison de l'Enfance 8 bis route de Vichy 63350 Maringues	
Numéro(s) de téléphone : 04 73 88 88 76	
Adresse email : <b>rpe-maringues@plainelimagne.fr</b>	
Date de création : 1 <sup>er</sup> janvier 2017 (avec la fusion des collectivités), sinon 2003	

<b>Gestionnaire :</b>	
Nature juridique : Communauté de communes	
Adresse : 158 Grande Rue Maison Nord Limagne 63260 Aigueperse	
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur Rpe : Fabien Brun	
Coordonnées de contact : 04 73 86 89 83	

<b>Communes et intercommunalités couvertes par le relais</b>
<b>Bussières et Pruns</b>
<b>Limons</b>
<b>Luzillat</b>
<b>Maringues</b>
<b>Saint André le Coq</b>
<b>Saint Clément de Régnat</b>
<b>Saint Denis Combarnazat</b>
<b>Thuret</b>
<b>48 Assistants maternels</b>

## Projet de fonctionnement R.A.M



## 2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

### 2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	BUISSON Claudine		
Date d'embauche	Mai 2004		
Formation initiale	Educatrice de jeunes enfants		
Expérience(s) professionnelle antérieure	Crèche parentale Jardin d'enfants Relais assistants maternels		
Durée de travail hebdomadaire au Relais	26,25h		
Formation continue envisagée	Littérature enfantine Cadre législatif Soutien professionnel des AM		

*Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.*

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

.....  
 .....

*Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.*

Autres personnels du relais			
Fonction	Agent d'entretien	Référent enfance jeunesse	
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	2h/semaine	3h/semaine	

## 2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires		8h à 12h= 4h Animation collective Atelier délocalisé ponctuel (spectale)	8h à 10h30= 2,5h Gestion de l'équipement (travail administratif)	8h à 12h=4H Animation collective Atelier délocalisé ponctuel (spectale)	8h à 12h=4h Gestion de l'équipement (saisie statistiques, préparation des actions)	Selon les besoins, réunions, formations animations enfants,
	Horaires		12h à 12h30= 0,5h Gestion de l'équipement (travail administratif)	10h30 à 12h30=2h Permanence téléphonique	12h à 12h30=0,5h Permanence téléphonique		
Après - midi	Horaires		13h30 à 15h15= 1,75h Gestion de l'équipement (préparation des projets, des animations, communication)	13h30 à 17h= 3,5h Permanence en accueil sur R-V	13h30 à 17h=3,5h Permanence en accueil sur R-V		Selon les besoins, réunions, formations animations enfants
	Horaires						
Total heures 26,25h			6,25h	8	8	4	

*Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.*

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	0,5h+1h+3,5h+ = 5h	19%
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	1h+3,5h+ = 4,5h	17%
Temps collectifs et animations en présence des enfants	4+4= 8h	30,5%
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	0,5h+ 1,75h+ 2,5+4h = 8h75	33,5%
Autre(s) (préciser)	26,25	100%

*Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.*

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI

NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

NON .....

### 2.3. Les locaux

*Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :*

- *le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;*
- *un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).*

*Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).*

*Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.*

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI  X a part des ateliers délocalisés  
 ponctuellement pour des spectacles ou animation autour du livre NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	X	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel : <b>maison de l'enfance</b>	X	
... a une signalétique	X	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	X	
... dispose d'une salle de réunion	X	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...) → <b>nous disposons d'une salle de motricité et d'une cour aménagée</b>	X	

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

.....  
 .....

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI  X ponctuellement selon les animations et les disponibilités des salles NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
LIMONS	Place de la Mairie	Animation ponctuelle
ST CLEMENT DE REGNAT	Place de la Mairie	Animation ponctuelle
BUSSIERES ET PRUNS	Place de la Mairie	Animation ponctuelle

\*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

## 2.4. Le matériel

<b>Matériel à disposition</b>		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X	
... un téléphone portable		X
... un ordinateur fixe	X	
... un ordinateur portable	X	
... un photocopieur	X	
... une imprimante		
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion	X	
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule		X

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

.....  
 .....

Année 2022 : un fauteuil adapté pour le travail de bureau

Année 2022 : un ordinateur portable neuf et léger

### 3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'**histoire** du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

#### Histoire du Ram :

**Création** : en 2003 par la communauté de communes Limagne Bords d'Allier, 2013 installation du relais dans l'équipement « Maison de l'enfance et de la jeunesse »

**Evolution** : Ce service a évolué le 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec la fusion des trois communautés de communes où au sein de chacune d'entre elle existait un service RAM. Un seul projet de fonctionnement a été mis en place avec l'organisation en 3 antennes

2017 : fonctionnement avec une animatrice par antenne (3 personnes différentes), modification à partir de juin, 2 animatrices avec 0,45 etp à Randan, 0,50 etp à Aigueperse et 0,50 etp à Maringues.

2019 : augmentation de l'ETP global, passage à 1,95 etp avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice soit 0,45 etp à Randan, 0,75 etp à Aigueperse et 0,75 etp à Maringues.

#### **La base du projet de fonctionnement de la période 2018-2021 a été :**

- 3 **antennes fixes** permettant l'accueil du public sur les permanences information et les ateliers collectifs
- Une **programmation commune** des actions et diffusion de l'information par « La Lettre du relais »
- Des **actions ponctuelles en co-animation** où les usagers sont réunis, les lieux pouvant être hors des 3 communes principales (actions décentralisées)

Décrire en quelques lignes le **diagnostic** local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Source : l'évaluation du RAM

Evolution de l'offre d'accueil collective des jeunes enfants : maintien de 2 équipements (1 multi-accueil communautaire et 1 micro-crèche privée) avec 26 places

Evolution du nombre d'assistants maternels : baisse du nombre d'assistants maternels

2018 : 45 AM agréés/ 32 en exercice

2019 : 46 AM agréés/ 34 en exercice entre 2019 et 2020, régularisation et mises à jour des agréments par les services PMI

2020 : 35 AM agréés/ 31 en exercice

2021 : 35 AM agréés/ 32 en exercice, prévision pour septembre 2021 : 37 AM agréés et 35 en exercice

Analyse : entre 2019 et 2020, régularisation et mise à jour par les services PMI des personnes n'exerçant plus mais figurant sur les listes et départ en retraite, reconversion et déménagement

Leur besoin : selon les professionnels ce sont des relations régulières sur les temps collectifs avec des échanges de la pratique, pour d'autres ce sont des contacts téléphoniques ou mails sur des

points plus administratifs, il y a une variété des besoins d'où l'intérêt de notre offre d'actions variées afin que les professionnels utilisent le relais selon leur besoin du moment.

Evolution du nombre de familles : en augmentation

2018 : 74

2019 : 88

2020 : 98

2021 : 95

Leur demande d'accueil : sur 4 ans

- Accueil périscolaire : 18
- Accueil horaires atypiques : 3
- Accueil en urgence : 14

La spécificité porte essentiellement sur des demandes en périscolaire, lorsque les AM ne peuvent plus répondre à cette demande, les familles sont orientées vers les ALSH, garderies périscolaires municipales et les gardes à domicile.

Leur besoin : une information de base. Cette information leur est dispensée lors d'une permanence qui leur permet ensuite d'utiliser un outil comme le site Pajemploi car les parents employeurs savent ce qu'ils doivent chercher sur ce site et faire le lien avec les points concrets du contrat de travail. L'objectif de la responsable du relais est de faciliter la compréhension des démarches à effectuer pour l'accueil d'un enfant.

Tension de l'offre et de la demande de garde : raisonnable sur le global, tendue selon les communes et les périodes

Relation du RAM avec la PMI : les locaux de la Maison de l'Enfance sont prêtés à la PMI pour les consultations de nourrissons. A cette occasion, des rencontres avec la puéricultrice de secteur sont possibles afin de faire le point sur les listes et les nouveaux agréments.

1<sup>er</sup> constat : importance des liens → le relais comme un pivot

- Importance du lien avec la **PMI** afin d'avoir les données les plus actualisées sur les nouveaux agréments et sur les listes. Problème rencontré : la restructuration de la PMI fait que nous avons des difficultés pour avoir des données actualisées en ce début d'année 2021.
- Importance du lien avec les **familles**, même si il est ponctuel il est fort car on pose des **bases**. Proposition de notre part d'un rendez-vous afin d'avoir une rencontre sur une permanence en accueil pour présenter à la famille les démarches d'embauche (l'accueil de l'enfant, le respect de la convention collective, le contrat de travail). A noter que nous gardons parfois un lien avec les familles lorsque celles-ci répondent à nos invitations comme la fête de printemps, de fin d'année, ce qui entraine un lien avec le territoire et la communauté de communes.
- Importance du lien avec les **assistants maternels** : ce lien peut être très régulier avec des relations de confiance (échanges sur problèmes rencontrés, sur difficultés familiales.....)
- Importance pour l'animatrice responsable de son antenne du lien avec le **territoire**, afin de créer une identité professionnelle pour l'accueil à domicile

**Synthèse des grandes évolutions rencontrées au cours de la période d'agrément :**

- **Augmentation** du nombre de familles ayant au moins eu un contact avec le relais

- **Stabilité** de la fréquentation des assistants maternels sur les animations, avec des variations dues à des départs en retraite, en reconversion et déménagement, et à des nouveaux agréments
- **Participation** de 3 gardes d'enfant à domicile aux ateliers du relais
- **Adhésion** de la part des assistants maternels aux actions décentralisées et en co-animation entre les 3 antennes RAM CCPL

**2<sup>ème</sup> Constat** : Suite à la fusion des collectivités, le projet de fonctionnement 2017 a pensé les grandes lignes de ce nouveau fonctionnement et le **projet 2018-2021 a permis de les mettre en place et de les faire vivre**, chaque antenne assurant ses missions de base tout en participant au **travail transversal et de partenariat**.

En 2019 l'augmentation de l'ETP de 1,45 à 1,95 a facilité le travail en commun et a permis de rayonner sur l'ensemble du territoire avec des **actions ponctuelles décentralisées** tels que spectacles et sorties.

#### **Constats par rapport au territoire :**

- Augmentation du nombre de familles qui contactent le relais et nombre d'assistants maternels agréés sous-dimensionné par rapport aux besoins → **objectif** : **valoriser le métier d'assistant maternel** afin de susciter de **nouveaux agréments**
- **Pertinence** de la localisation des locaux à la Maison de l'enfance à Maringues → **objectif** : maintien avec une **marge de progression** (rattacher d'autres communes à cette antenne), **optimiser** l'antenne ram de Maringues

#### **Constats par rapport aux missions :**

- 1-1** Constat : le point fort est l'accueil sur les permanences → **objectif** : **renforcer** l'offre en proposant une permanence de **plus** par semaine
- 1-2** Constat : être un lieu ressource → **objectif** : **maintien avec renforcement** par la veille juridique
- 1-3** Constat : le point fort est l'identification du relais pour une 1<sup>ère</sup> information sur les conditions d'agrément → **objectif** : **maintien et renfort** des outils en actualisant les dossiers
- 2-1** Constat : le point faible est la disponibilité des professionnels → **objectif** : **proposer** des adaptations, le point fort est l'émergence d'une dynamique → **objectif** : **maintien** en proposant des actions variées
- 2-2** Constat : pertinence des locaux, de l'aménagement, des actions variées, **bonne participation aux temps collectifs** → **objectif** : **maintien**.

Les **enjeux** : proposer une nouvelle répartition des communes

**Proposition** : **optimiser** les locaux du Relais à la Maison de l'enfance de Maringues qui bénéficient d'une salle de jeux, d'une salle de motricité, d'un bureau, d'une cour aménagée, d'un parking, tout en tenant compte du territoire et des bassins de vie et en **garantissant une certaine proximité** pour les usagers (familles et assistants maternels) par rapport aux sites. Les communes de **Bussières et Pruns, Thuret et St Clément de Régnat rejoindront le site de Maringues**. ETP 0,75 %.

Objectifs du nouveau fonctionnement :

- Permettre à un **plus grand nombre de professionnels** de bénéficier de locaux adaptés en ouvrant le relais de la maison de l'enfance de Maringues aux usagers de nouvelles communes.
- Permettre la mise en place **d'ateliers délocalisés** ponctuels sur les nouvelles communes rattachées à l'antenne de Maringues afin d'optimiser la fréquentation et d'assurer la **proximité** avec les usagers avec maintien de celui de Limons.
- L'idée fondatrice : chaque relais (Maringues, Randan, Aigueperse) propose des actions sur son lieu d'implantation et aussi des actions en co-animations, c'est-à-dire les 3 relais réunis afin de **maintenir l'identité RPE Plaine Limagne** et une dynamique de groupe qui a été amorcée lors de la période contractuelle précédente.
- Les maîtres mots : **transversalité et partenariat** avec les services Plaine Limagne et les associations du territoire
  
- Les valeurs du projet éducatif : il assure une vision partagée des objectifs sur le territoire
  - ✓ La pédagogie active au service de l'éducation : créer des opportunités pour l'apprentissage, la découverte et l'expérimentation
  - ✓ favoriser l'autonomie des enfants
  - ✓ sensibiliser à l'intérêt général
  - ✓ rechercher une complémentarité d'action avec les parents
  - ✓ Reconnaître l'enfant en tant qu'être actif en respectant le jeu libre et l'activité spontanée.
  - ✓ Respecter son rythme en le laissant franchir les différentes étapes de son développement à son rythme.
- Le projet pédagogique : il définit les moyens utilisés, en l'occurrence la pédagogie du jeu et de l'expérimentation avec comme objectif le **développement global de l'enfant** et une proposition d'actions variées pour les professionnels à **transposer** chez elles, il fera un lien avec le précédent qui était basé sur le langage et le livre et sera basé sur l'éveil sonore « **L'éveil sonore...Autour du livre... Autour de la musique...** » avec des intervenants et une collaboration avec la médiathèque de Maringues.
- Les projets d'actions : ils sont en lien avec le cadre national pour l'accueil du jeune enfant, essentiellement les axes « culture », offrir une proposition de spectacles de qualité et « nature », sensibiliser les enfants à leur environnement proche à travers des sorties/balades en utilisant le potentiel du territoire.

.....

Décrire en quelques lignes la **politique** et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

- Une **vision globale** : en proposant des accueils pour les enfants allant de 3 mois à 11ans (assistants maternels, multi-accueil, ALSH) et une section pour les pré-adolescents (11-14 ans).
- Une **volonté** pour le volet petite enfance de combler les besoins des familles en modes d'accueil par l'offre proposée sur le territoire.
- **Les publics visés** :
  - Les parents et futurs parents afin de leur présenter l'offre d'accueil et leur donner une information de base.
  - Les assistants maternels afin de rompre leur isolement et leur offrir la possibilité d'une professionnalisation en continue.
  - Les candidats aux métiers de la petite enfance afin de leur apporter une information de base sur ces métiers.
  - Les enfants pour une première socialisation et participation à des actions auxquelles ils n'auraient pas accès sans le relais (éveil musical, contes, spectacles).

.....

Décrire en quelques lignes l'**intégration** et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

- Rencontres et échanges réguliers avec le directeur référent enfance jeunesse la coordinatrice Enfance Jeunesse.
  - Participation à la **commission** enfance jeunesse-lecture publique-action sociale et culture.
  - Intégration du RAM au **comité de pilotage enfance**
  - Participation au Cotech de la CTG en fonction de l'ordre du jour.
- .....

Décrire en quelques lignes les **partenariats** engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

<b>PARTENAIRES</b> (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	<b>MODALITE DU PARTENARIAT</b> (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)
<p><b>Cadre institutionnel et financier :</b> la CAF</p>	<p>Partenariat technique, administratif et financier Comité de pilotage enfance: 1 fois par an Bilan : 1 fois par an Projet de fonctionnement et évaluation : suivant la période contractuelle Compte de résultat : 1 fois par an Budget prévisionnel : 1 fois par an</p>
<p><b>Cadre institutionnel :</b> Conseil Départemental et PMI</p>	<p>Rencontres avec les professionnelles (médecin et puéricultrice), partage d'information sur la liste des assistants maternels selon les besoins sinon 1 fois par trimestre.</p>
<p><b>Cadre local :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différentes communes de la collectivité</li> <li>• Les médiathèques</li> <li>• Les écoles de musique</li> <li>• Des associations, Les pompiers</li> <li>• Les EHPAD ou club des aînés</li> <li>• Le collège</li> <li>• Les autres services de la communauté (multi-accueil, service culture, ALSH)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition des plaquettes dans les mairies, annuelle et selon les besoins.</li> <li>• Sorties lecture</li> <li>• Animation, visites</li> <li>• Visite caserne</li> <li>• rencontres</li> <li>• Bambin bouquine Maringues, une collaboration avec le collège 1 fois par mois</li> <li>• Participation à la programmation culturelle communautaire</li> </ul> <p>Invitation de leurs usagers à la fête de Printemps du relais, action commune de type forum</p>
<p><b>Réseaux :</b> Les relais du département</p> <p>Différents intervenants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions en groupe secteur, journée de réflexion et de formation des relais 63, mutualisation de certaines actions (animation, soirée débat).</li> </ul> <p>Animations à thème (contes, éveil musical) selon une programmation établie à l'année.</p>

## 4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

### 4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

- Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p><b>Motif d'entretien chez les parents :</b>            En 1<sup>er</sup> : les informations relatives à la recherche d'un mode d'accueil            En 2<sup>ème</sup> : les informations relatives au statut</p> <p><b>Constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Augmentation</b> du nombre de familles en recherche d'un mode d'accueil</li> <li>• Typologie : demande nette auprès d'un <b>assistant maternel</b></li> <li>• Spécificité : peu de spécificité</li> </ul> <p><b>Actions réalisées :</b> contacts par téléphone et mail avec proposition de rendez-vous en permanence information afin de présenter les modalités d'embauche et de voir ensemble un dossier auquel les familles peuvent se référer</p> <p><b>Point fort : l'accueil des familles sur une permanence</b></p> <p><b>➔ A maintenir en renforçant la communication (nouvelle plaquette)</b></p>	<p>La tension entre l'offre et la demande se fait sentir en début d'année, les AM étant souvent complets, le départ à l'école des enfants de 3 ans libère des places à partir de juillet.</p> <p>Vu avec la PMI, de nouveaux agréments vont se faire pour 2021</p> <p><b>La porte d'entrée des familles :</b>            Contact par <b>téléphone ou mail</b> afin d'avoir la liste</p> <p>Nécessité de maintenir à jour la liste AM afin d'avoir les disponibilités actualisées (lien avec la PMI et les AM afin qu'ils renseignent la fiche disponibilité)</p> <p><b>Objectifs du projet précédent :</b> ils sont atteints avec <b>une cohérence des informations</b> données, les familles <b>identifient</b> le relais comme lieu d'information</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Ajouter une <b>permanence</b> information en accueil	plaquette et site communautaire	Meilleurs conditions pour l'accueil physique	Mise en place en janvier 2022	Nombre de familles ayant sollicité le relais
2	Actualiser la <b>communication</b>				

➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Mon enfant.fr est cité sur un document laissé aux familles	Les familles privilégient un contact direct

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Maintien de cette communication	dossier famille	Une identification	2022-2024	Retour des familles sur ce site

➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée)

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC					
Etat des lieux			Constat et enjeux identifiés		
Recueil de l'offre d'accueil des AM : <b>L'offre d'accueil des assistants maternels : 34 am agréés 125 places d'accueil</b> Accueil en horaires spécifiques : 9 Accueil en urgence : 17 Accueil d'enfants en situation handicap : 9 Accueil en périscolaire : 18 <u>importance de la mise à jour de la liste des assistants maternels agréés</u> le <b>taux de recueil des disponibilités</b> des AM varie d'une année sur l'autre, en 2021 il a été de 88% (77% en 2020) grâce à des relances par mail, téléphone ou lors des temps collectifs			<b>La porte d'entrée des familles :</b> Contact par téléphone ou mail afin d'avoir la liste Réponse du relais : proposition d'un R-V sur <b>une permanence en accueil</b> afin de voir ensemble les disponibilités et expliquer le cheminement : 1 <sup>er</sup> contact par téléphone avec échanges sur les besoins de la famille et prise de R-V, visite chez l'AM avec présentation de son travail, temps de réflexion et choix de la famille, éventuellement engagement réciproque- ➔ importance d'avoir du temps pour cette action		
ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Profiter de l'accueil sur une permanence afin d'expliquer l'importance des 1ers contacts	Contact directe sur une permanence	Une prise de conscience de la famille	2022	Si la famille a bien compris la chronologie démarches

➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Lorsque les <b>familles</b> embauchent pour la 1 <sup>ère</sup> fois un assistant maternel et sont présents à une permanence, ils n'ont pas connaissance de la législation qui régit ce mode d'accueil. Le relais apporte une <b>information de base</b> qui leur permet de comprendre l'importance du contrat de travail <u>Sommaire du dossier famille :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaquette Pajemploi sur le complément mode de garde</li> <li>• Le coût de la garde</li> <li>• Une fiche information sur le simulateur pour le calcul des indemnités d'entretien</li> <li>• La rémunération</li> <li>• Le contrat de travail</li> </ul>	L'entretien avec la famille leur apporte : <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Une information de base</li> <li>➔ Une vue d'ensemble, chronologique</li> </ul> Pour les familles, la <b>convention collective est une découverte</b> . les familles n'ont pas conscience de leur rôle de parent employeur avec les <b>droits et devoirs que cela entraîne</b> . <u>Point fort : être un lieu ressource qui oriente vers les services spécifiques</u> ➔ <u>A maintenir en renforçant la veille juridique et l'information de l'animatrice</u> Maintenir cette information complète sur une permanence en accueil : c'est une <b>base de la relation employeur/salarié</b> .

<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'engagement réciproque</li> <li>• L'avenant au contrat de travail</li> <li>• Les fiches pratiques sur la mensualisation, les congés, la modification du contrat, la rupture</li> <li>• Une fiche suivi des présences</li> <li>• Les adresses utiles</li> <li>• Le guide de la 1ère déclaration pajemploi</li> </ul> <p>Lorsque les familles contactent le relais pour un complément d'information, la <b>réponse est ciblée</b> et prend appui sur les fiches pratiques de la Direccte de L'AIN et du site Pajemploi.</p>	<p>Les parents privilégient le <b>contact individuel</b>. (ils ne sont pas présents aux réunions) Réunions d'information mises en place avec les 2 autres antennes du relais CCPL :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2018 : système fiscal des AM</li> <li>• 2018 : système de prévoyance</li> <li>• 2019 : le contrat de travail</li> <li>• 2021 : la nouvelle convention</li> </ul> <p><b>Objectifs du projet précédent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les familles du contenu de la convention : <b>atteint</b></li> <li>• Mise en place de réunions d'information : <b>atteint</b> dans la proposition de 4 réunions, <b>partiellement atteint</b> dans la participation car les AM de l'antenne de Maringues ont des difficultés à participer aux actions en soirées (raisons familiales), afin de maintenir l'information, une partie « législation » est incluse dans <b>un livret « accompagnement professionnel »</b>, envoyé aux AM.</li> </ul> <p>Maintenir le niveau d'information pour les animatrices : <b>atteint</b> en étant présentes lors des réunions et les échanges avec l'intervenante, c'est un <b>objectif à maintenir constamment en utilisant différentes sources</b></p>
---	---

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Maintenir le niveau d'information (informer de l'existence et du contenu de la convention)	Actualisation du dossier famille	Sécurisation de la relation contractuelle	2024	Si l'entretien a : - répondu à leurs questions - Apporté des informations initiales, complémentaires - si besoin la famille recontactera -t-elle le relais ?
2	Etude d'une action collective de type forum petite enfance	Partenariat entre les services enfance			

## 4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

### ➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Importance de la <b>relation</b> avec le candidat et de la transmission du dossier d'information donné lors de l'entretien.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le RAM donne un <b>premier niveau d'information</b> (la démarche de demande d'agrément, la formation obligatoire, l'existence d'une convention collective qui garantit un statut et l'importance du contrat de travail qui formalise les accords entre le salarié et le parent employeur)</li> <li>A la demande de la PMI, Le RAM <b>oriente</b> les candidats vers leur service afin qu'ils s'inscrivent à une réunion d'information que les puéricultrices jugent nécessaire avant de faire la demande d'agrément.</li> <li>Le RAM <b>précise</b> au candidat qu'une fois la 1<sup>ère</sup> partie de la formation effectuée, l'animatrice pourra le recevoir afin de voir ensemble de façon pratique et concrète, la partie législation (le principe de la mensualisation, le contrat, le droit à un abattement fiscal)</li> </ul>	<p>L'accord passé avec la PMI d'orienter les candidats à l'agrément vers leur service fonctionne bien. Ils peuvent ainsi s'inscrire aux réunions d'informations et avoir un contact direct avec le personnel PMI qui présente les obligations et responsabilités de cette profession, <b>les candidats donnant suite à leur démarche en connaissance de ce cadre.</b></p> <p><b>Point fort : le relais est identifié à travers la maison de l'enfance et les usagers nous sollicitent</b></p> <p><b>➔ A maintenir en renforçant les contacts avec la PMI</b></p> <p><b>Objectifs du projet précédent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir le niveau d'information : <b>atteint</b> avec le <b>maintien et l'actualisation</b> du dossier « candidat à l'agrément »</li> <li>Faire connaître les métiers de la petite enfance à travers une action collective : <b>non atteint</b>, une action de type porte ouverte était prévue en 2020, elle a été annulée à cause de la crise sanitaire mais l'information passe par des articles dans le bulletin communautaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2018 : article généraliste qui présente le relais suite à la fusion</li> <li>✓ 2019 : article qui présente les différentes actions et les temps forts</li> <li>✓ 2020 : article qui souligne l'importance de la formation professionnelle continue</li> <li>✓ 2021 : article qui présente la profession d'assistant maternel</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Enjeu : maintenir un effectif d'assistants maternels suffisants afin de répondre aux besoins des familles (départs en retraite en 2022)</b></p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Une rencontre avec la PMI afin de voir quelle action collective proposer sur le territoire afin de susciter des projets de demandes d'agrément (une réunion d'information sur Maringues)	Partenariat avec la PMI, Pôle emploi, la mission locale	Des demandes d'agrément	2022	Des nouveaux agréments

- Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur [monenfant.fr](http://monenfant.fr)

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Information des obligations d'inscription et de déclaration	Valorisation de l'offre des professionnels

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Sensibiliser les AM à s'inscrire sur le site et à renseigner leurs disponibilités et les accompagner dans cette démarche si besoin.	Mail, Téléphone, RDV	Utilisation du site par les AM	2022	Nombre d'AM utilisant le site

➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>L'accompagnement professionnel se fait sous la forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de parole pour analyse de la pratique</li> <li>• Groupe d'échange de <b>pratique et d'outils pédagogiques</b></li> <li>• Réunions <b>d'information</b></li> <li>• Accompagnement à la <b>formation</b> continue</li> </ul> <p><b>Les actions réalisées par le Ram</b> : ces actions sont proposées entre les 3 antennes ram CCPL</p> <p><b>2018</b> : Groupe d'échange de pratique et d'outils pédagogiques → création d'outils pédagogiques (les tabliers à histoires) 2 assistants maternels antenne Maringues</p> <p><b>2018</b> : la formation continue : 1 session de « <b>SST</b> » : 1 AM antenne Maringues / 1 session de « <b>langue des signes associé à la parole</b> » : 1 AM antenne Maringues</p> <p><b>2019</b> : Groupe de parole pour analyse de la pratique → : thème « <b>autour des 1ers liens mère/enfant</b> » : 1 AM antenne Maringues</p> <p><b>2019</b> : la formation continue : 1 session « <b>les différentes pédagogies</b> » : 6 AM antenne Maringues / 1 session « <b>gérer son stress</b> » : 1 AM antenne Maringues / 1 session « <b>SST</b> » : 1 AM antenne Maringues</p> <p><b>2020</b> : Groupe d'échange de pratique et d'outils pédagogiques → formation à <b>l'éveil musical</b>, sur site en journée : 14 AM antenne Maringues</p> <p><b>2020</b> : la formation continue : 1 session de « <b>langue des signes associé à la parole</b> » : 1 garde d'enfant à domicile antenne Maringues / 4 AM à distance</p> <p><b>2020</b> : accompagnement professionnel : fiches pédagogiques envoyées par mail (gestes barrières, propositions de jeux)</p> <p><b>2021</b> : 4 sessions d'analyse de la pratique, 1 réunion info législation sur la nouvelle convention</p> <p><b>2021</b> : formation continue _Avec le relais : SST, 1 recyclage SST</p>	<p><b>Point faible</b> : Difficultés pour les professionnels de participer à de telles actions en soirée ou sur des samedis pour cause de contraintes familiales ou de fatigue mais nous échangeons beaucoup sur les temps collectifs en journée. La formation à l'éveil musical lors des temps d'accueil avec les enfants a eu beaucoup de succès avec un <b>double intérêt</b> : une animation pour les enfants et une formation pour les assistants maternels</p> <p><b>Transversalité</b> : Des assistants maternels utilisent les temps collectifs non seulement sur l'instant présent mais reproduisent en les adaptant certains animations chez elles (exemple : lors d'une sortie nature, observation des insectes, recherche des traces ou lors d'un spectacle, elles retiennent des éléments afin de créer des outils pédagogiques)</p> <p>Ces actions collectives qui alimentent leur pratique individuelle et lors des échanges leur pratique individuelle sont partagées entre collègues</p> <p><b>Les départs en formation : une progression</b></p> <p><b>Point fort</b> : <b>émergence d'une dynamique de groupe</b></p> <p><b>Enjeu</b> : <b>Maintien avec adaptation de</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mutualisation des actions.</li> <li>• De la sensibilisation à la formation</li> </ul> <p>Des <b>adaptations</b> à la proposition d'actions ont été proposées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un <b>accompagnement professionnel sous forme d'écrit</b> à travers des livrets a été créé avec différentes rubriques : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Législation</li> <li>✓ Idées recettes</li> <li>✓ Place des artistes : activités à partir de 2 ans</li> <li>✓ Pour les tout petits</li> <li>✓ Comptines</li> <li>✓ Histoire à raconter</li> </ul> </li> <li>• Des temps de <b>groupes d'échange de pratique et d'outils</b></li> </ul>

_En individuel ou à distance : les émotions de l'enfant, l'éveil de l'enfant, LSF, 1 mot 1 signe	<b>pédagogiques en fin des séances collectives</b> suite au bilan fait de la formation à l'éveil musical
--	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Proposer des es temps de <b>groupes d'échange d'outils pédagogiques en fin des séances collectives</b> suite au bilan fait de la formation à l'éveil musical	Support, fiches techniques	Echange de l'information, partage	2022	Nombre de participants
2	Proposer des temps d'analyse de la pratique avec intervenants en dehors des ateliers collectifs	Honoraires intervenants Mutualisation entre les 3 relais CCPL	Que les assistants maternels soient autonomes dans la prise en charge de leurs difficultés : Savoir prendre sa place, prendre du recul, se protéger, évacuer les tensions	2022	Nombre de participants et d'actions proposées

## Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

### ➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Fréquentation des ateliers par les professionnels : La fréquentation du Ram par les professionnels : sur des actions telles que ateliers d'éveil, sorties, animations avec d'autres structures, fêtes 2018 : 15 AM 2019 : 18 AM et 1 GEAD 2020 : 15 AM et 2 GEAD 2021 : 17 AM et 1 GEAD Voir le détail des animations dans	il y a eu une augmentation entre 2018 et 2019 et une baisse entre 2019 et 2020 due à un départ en retraite, un déménagement et une reconversion, avec une <b>stabilité</b> autour de 15 AM, à noter une tendance avec la participation de Gead, celles de 2020 ont terminé leur contrat mais une nouvelle personne a demandé à venir aux ateliers en 2021 Observations sur le développement des enfants : suite aux échanges avec les assistants maternels, nous avons constatés les effets des

<p>« L'évaluation de la période contractuelle » page 10</p>	<p>actions proposées notamment l'éveil musical et sonore : affine l'acuité sonore, développe la voix, permet d'exprimer des sentiments, permet de développer la concentration, la mémorisation, éveille la conscience des autres, apport de vocabulaire nouveau. Par ces actions les assistants maternels se sentent impliqués, valorisés avec une identité professionnelle.</p>
---	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<p>Favoriser le développement global de l'enfant → Ateliers d'éveil réguliers avec ou sans intervenant - ateliers à thème : motricité, médiathèque - Evénements ponctuels de type spectacles, fêtes, sorties, balades - thèmes des actions en lien avec le cadre national du jeune enfant</p>	<p>Pédagogie du jeu, de l'expérimentation, de la motricité libre, du bain de langage Matériels et locaux adaptés</p>	<p>Développement du langage, de la dextérité et de l'autonomie, intégration dans un groupe tout en assurant une sécurité affective</p>	<p>Annuelle</p>	<p>Observation de l'enfant</p>
2	<p>Faire un lien, un suivi avec les actions précédentes : Utiliser les acquis de la formation « musique au cœur du relais » → Suite à la formation sur l'éveil musical destiné aux AM, maintenir les séances en éveil sonore avec la même intervenante</p>	<p>→ allier le langage et l'éveil sonore en proposant une animation « balade contée musicale »</p>	<p>Favoriser la pratique professionnelle dans un groupe  Rompre l'isolement des assistants maternels</p>		<p>La qualité des échanges</p>
3	<p>Maintenir l'action inter générationnelle avec les élèves de 6<sup>ème</sup> du collège Action → « Bambin bouquine », des lectures préparées par les élèves pour les enfants du relais</p>	<p>→ Collaboration avec la documentaliste du collège Une séance de lecture, une fois par mois, selon les disponibilités des collégiens</p>			
4	<p>Renforcer la collaboration avec la médiathèque Maringues qui va devenir communautaire, → Comité de lecture composé des assistants maternels à partir d'une action les sacs à histoires</p>	<p>→ Sélections de livres selon des thèmes du quotidien de l'enfant</p>	<p>Une fréquentation de la médiathèque de la part des professionnels</p>	<p>Annuelle</p>	<p>Nombre de professionnels ayant emprunté la sélection, ou étant venu à la médiathèque</p>

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

<b>Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée</b>
Des séances d'analyse de la pratique professionnelle ont déjà été mises en place au sein du RPE, les assistantes maternelles ayant apprécié, elles ont demandé de poursuivre cette action

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE</b>					
<b>N°</b>	<b>Description de l'action</b>	<b>Moyens alloués</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
	Mise en place de séances avec un intervenant en collaboration avec les 2 autres RPE de la CCPL afin de constituer des groupes conséquents	Budget et salles à disposition	Une participation active	2022/2024	Nombre de participants et leur satisfaction

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

<b>DIAGNOSTIC</b>	
<b>Etat des lieux</b>	<b>Constat et enjeux identifiés</b>
Voir l'évaluation de la période, page 8 Il y a eu une progression dans les départs en formation 2021 : des professionnels ont annulé leur participation et des formations avec l'UFCV ont dû être annulées	Les assistantes maternelles ont des difficultés à assister aux actions en soirées ou sur les samedis du fait de contraintes familiales L'enjeu : s'adapter : promouvoir la formation à distance tout en proposant une action en présentiel pour les professionnels qui le souhaitent entre les 3 RPE

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE</b>					
<b>N°</b>	<b>Description de l'action</b>	<b>Moyens alloués</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
1	Proposer une formation au choix	Recensement par mail	Constitution d'un groupe en présentiel	2022	Mise en place de l'action
2	Valoriser la formation à distance	Collaboration avec un	Engagements individuels		

		organisme Infans			
--	--	---------------------	--	--	--

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Sur 5 assistants maternels qui se sont déclarés en sous activité en 2020 et 2021 : ➔ 3 par choix ➔ 1 en raison de sa reprise d'activité (est complète maintenant) ➔ 1 la sous activité est ponctuelle, travaille actuellement avec 5 familles	Nous continuerons de surveiller la sous-activité mais le <b>constat</b> montre que ce n'est pas une situation préoccupante sur notre secteur, <b>au contraire nous souhaitons valoriser cette profession afin de susciter de nouveaux agréments</b>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Recensement des disponibilités	Recueil des données par mail et téléphone	Connaitre les professionnels en sous activité	2022	1

➤ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Départs en retraite à une échéance proche	Peu de candidats à l'agrément <b>Enjeu : maintenir une offre d'accueil pour les familles</b>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Rencontre avec la PMI pour un état des lieux	Contact pris par la coordinatrice		2022	
2	Rencontre avec	Pôle emploi,	Une action en		Demandes d'agréments

3	d'autres partenaires  Une action de type table ronde afin de présenter le métier et les possibilités de déroulement de carrière	mission locale, fepem	collaboration entre la PMI, la mission locale et la CCPL	2023	suite à l'action
---	---	-----------------------	--	------	------------------

- La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) : Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

<b>Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée</b>
Le vieillissement de la population des assistants maternels, départs en retraite

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE</b>					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	faire le point sur les nouveaux agréments en projet et les demandes	Proposer une <b>rencontre</b> avec la PMI	Un état des lieux	2022	La participation
2	connaître le marché du travail (personnes en recherche d'emploi)	organiser une <b>réunion</b> avec l'intervenant de la mission locale	Meilleure connaissance du territoire	2022	
3	Réaliser une plaquette présentant le métier d'assistant maternel	<b>Partenariat</b> avec le service communication Diffusion de cette plaquette, téléchargement à partir du site internet de la communauté En évolution, créer un outil d'animation de cette plaquette afin de rendre son usage plus vivant sur le site	Un outil pédagogique	2022	
4	Organiser une journée de rencontre et de promotion de l'accueil individuel • Table ronde	Etablir une <b>stratégie de communication</b> adaptée par le service CCPL	Un bon maillage de l'information	2023	

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exposition</li><li>• Echanges avec des professionnels en exercice</li></ul>	Affiches, flyers, bulletin communautaire, site internet communautaire, communication municipale par panneau			
--	---	---	--	--	--